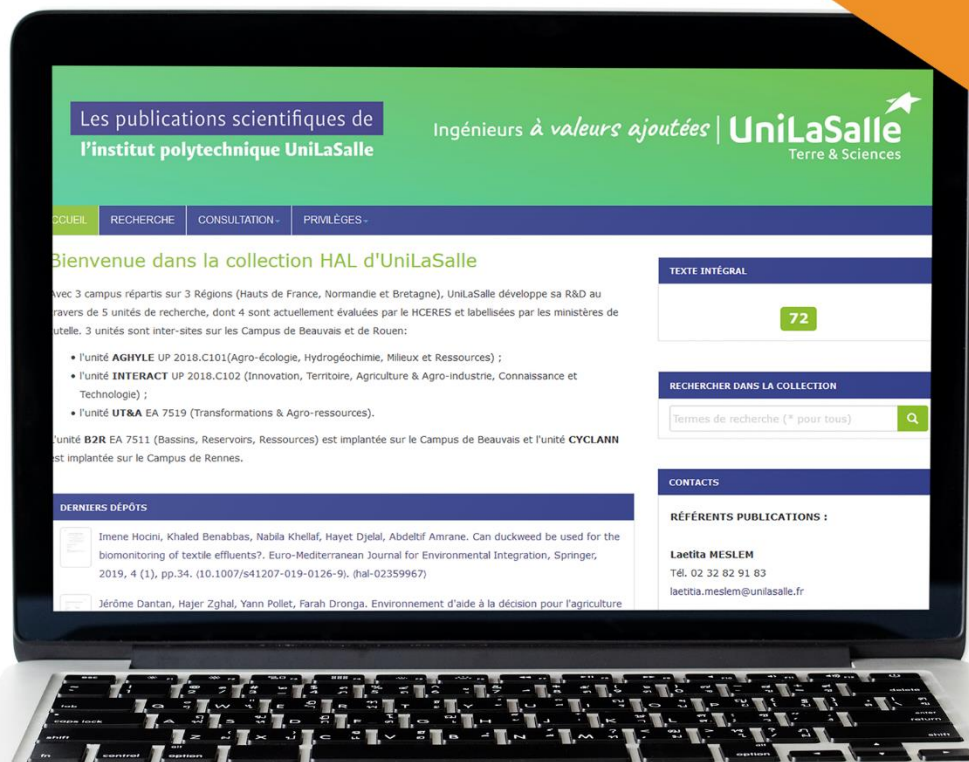




GUIDE PRATIQUE POUR LES DÉPÔTS



Sommaire

Introduction.....	2
Créer et configurer son compte.....	2
Création de votre compte.....	2
Paramétrage de votre profil.....	3
Définir les préférences de dépôt	3
Création de son IDHAL	4
Définir votre identifiant	5
Associer les formes auteurs à votre IdHAL	6
Déposer un document dans HAL	7
Quelques points à vérifier avant le dépôt	7
Quelle version d'un article peut-on déposer ?	8
Le dépôt.....	9
Déposer le fichier.....	9
Compléter les métadonnées du document.....	11
Compléter les données auteur	11
Valider le dépôt.....	12
Modifier un dépôt	12
Modifier un dépôt effectué par vous-même	12
Modifier un dépôt effectué par un tiers.....	13
Pour aller plus loin	13
Pour toute question.....	13

Introduction

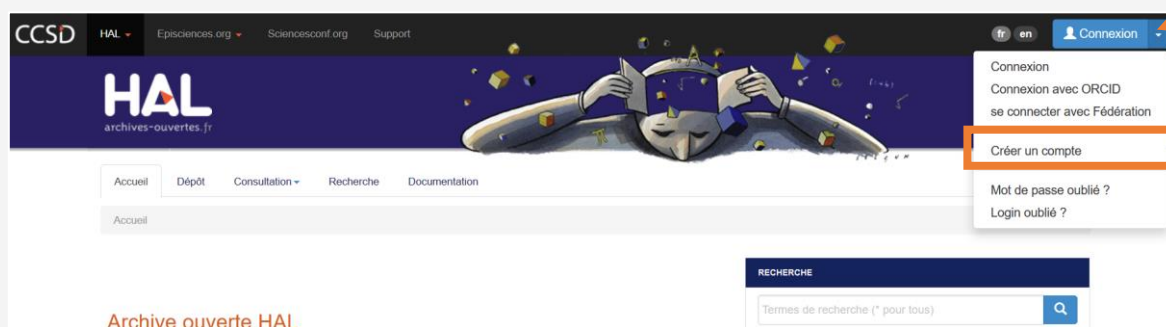
HAL est une archive ouverte permettant le dépôt et la diffusion de publications scientifiques. L'objectif de ce guide est de vous présenter comment :

- créer et paramétrer votre compte sur HAL,
- créer votre IdHAL,
- déposer une publication scientifique dans l'archive.

Créer et configurer son compte

HAL est accessible à l'adresse suivante : <https://hal.archives-ouvertes.fr/>.

Pour vous créer un compte, rendez-vous dans l'onglet « *Connexion* » puis « *Créer un compte* ».



Si vous avez déjà un compte sur [Sciencesconf.org](https://www.sciencesconf.org/) ou sur [Episciences.org](https://www.episciences.org/), utilisez ces identifiants pour vous connecter à HAL¹.

Création de votre compte

Remplissez le formulaire d'inscription.

Le login ne pourra pas être modifié par la suite.

Tous les champs sont obligatoires.

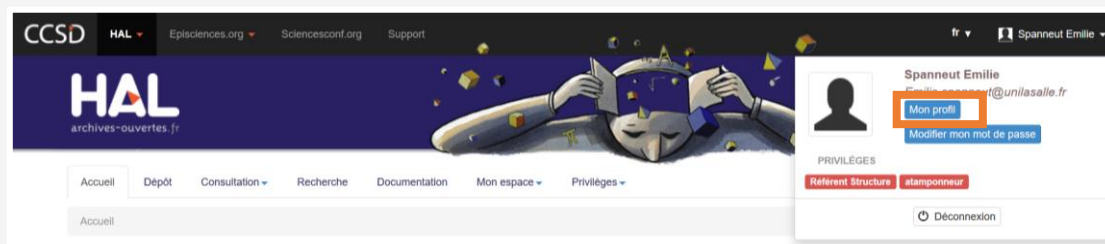
Une fois le formulaire complété, un mail de confirmation vous est envoyé pour l'activation de votre compte.

A screenshot of the 'Créer un compte' form on the HAL website. The form is titled 'Créer un compte' and includes a sub-header: 'Création d'un compte sur le Service Central d'Authentification du CCSD. Le compte est valable sur HAL, Sciencesconf et Episciences'. The form fields are: 'Login' (with a note '* Champ requis' and 'Ne pourra plus être modifié par la suite. Au moins 3 caractères'), 'Mot de passe' (with '7 caractères minimum'), 'Mot de passe (confirmation)' (with 'Confirmez votre mot de passe'), 'Nom de famille', 'Prénoms', and 'Courriel' (with 'exemple@exemple.org'). A 'Créer un compte' button is at the bottom right.

¹ Les trois plateformes sont gérées par le [Centre pour la Communication Scientifique Directe](https://www.ccsd.fr/).

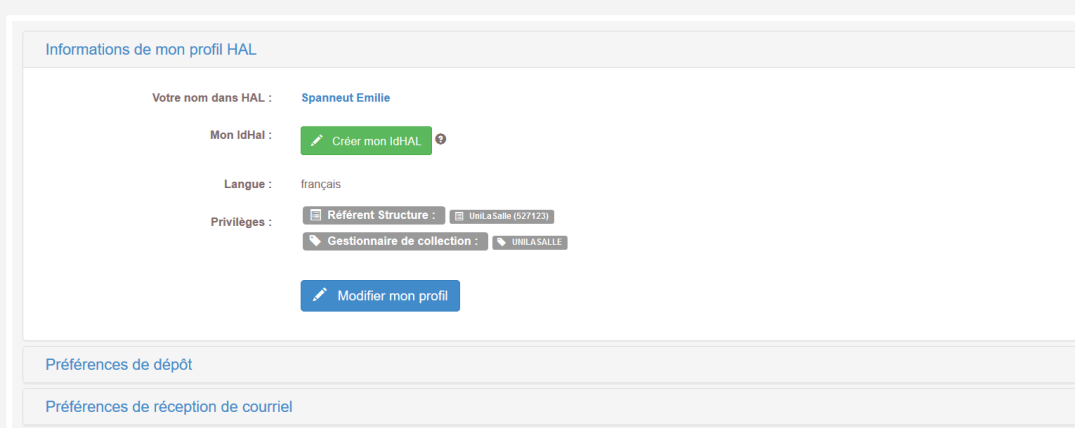
Paramétrage de votre profil

Après l'activation de votre compte, vous pouvez vous connecter à HAL et paramétrer votre profil.



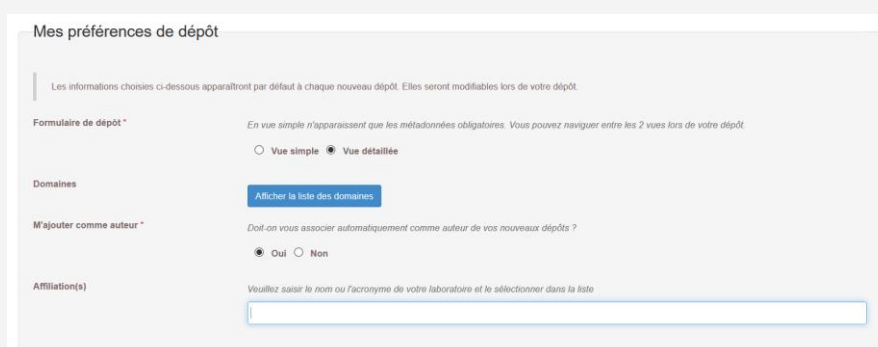
La rubrique « *Mon Profil* » se compose :

- des informations sur votre compte CCSD (votre mail, vos identifiants de connexion),
- des informations sur votre profil HAL où vous pouvez paramétrer « *les préférences de dépôt* » et les « *préférences de réception de courriel* ».



Définir les préférences de dépôt

Les préférences de dépôt regroupent des informations qui seront automatiquement pré-remplies lors de chacun de vos dépôts. Mais elles sont modifiables lors de chaque dépôt.



Vous pouvez définir le type de *formulaire de dépôt* qui s'affichera automatiquement :

- la « vue simple » permet d'ajouter un document et d'importer les métadonnées (les données décrivant votre document) grâce à un « glisser-déposer » de ce dernier,
- la « vue détaillée » permet de déposer un document stocké sur votre ordinateur ou à partir d'une URL, et d'accéder à des fonctionnalités avancées.

Vous avez toutefois la possibilité de passer d'une vue à l'autre lors d'un dépôt.

M'ajouter comme auteur*

Doit-on vous associer automatiquement comme auteur de vos nouveaux dépôts ?

Oui Non

Affiliation(s)

Veuillez saisir le nom ou l'acronyme de votre laboratoire et le sélectionner dans la liste

Interact|

Innovation, Territoire, Agriculture et Agro-industrie, Connaissance et Technologie
INTERACT
UniLaSalleUP 2018.C102

En cochant « *Oui* » à « *M'ajouter comme auteur* », vous serez automatiquement associé comme auteur pour chacun des dépôts que vous effectuerez sur HAL.

Vous pouvez préciser votre affiliation pour qu'elle soit renseignée automatiquement en la sélectionnant dans la liste. Renseignez votre unité de recherche : cela fera également apparaître UniLaSalle automatiquement.

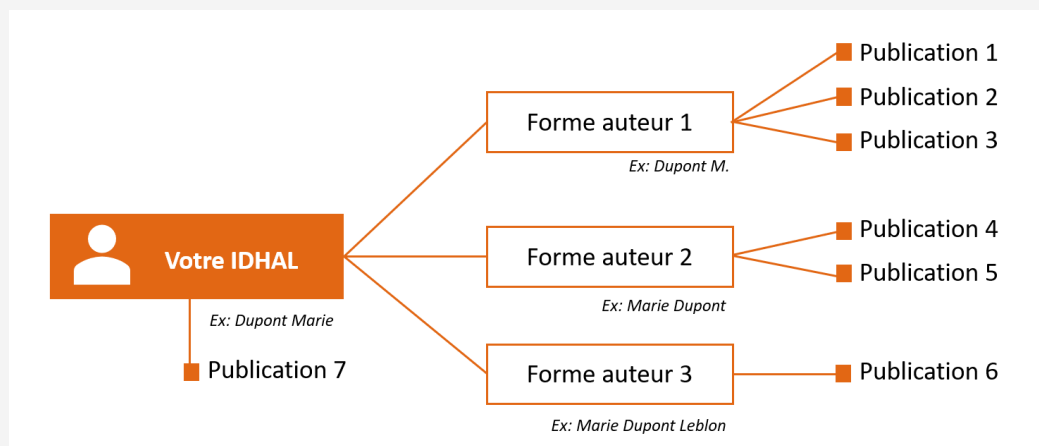
Vous pouvez également prédéfinir vos préférences pour la réception des mails.

Création de son IDHAL

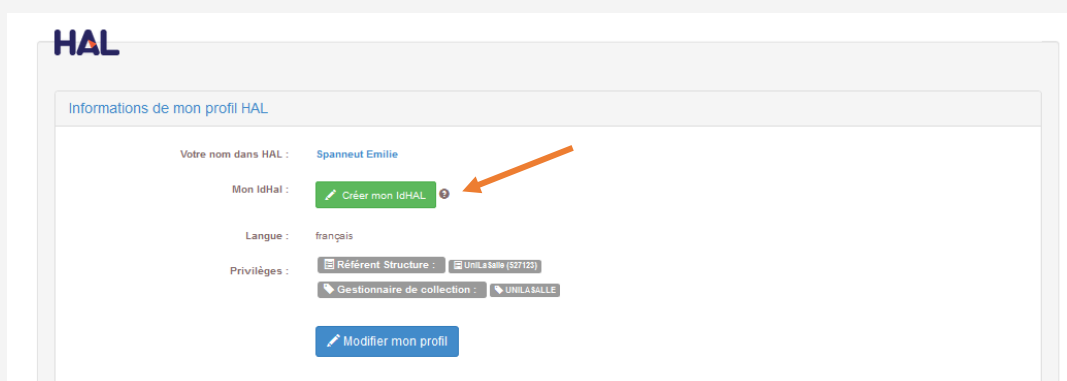
L'IdHAL est un identifiant différent de votre login (qui, lui, vous permet juste de vous connecter à la plateforme et de faire des dépôts).

L'IdHAL est un identifiant auteur unique géré dans HAL. Il permet à un utilisateur authentifié, connu comme auteur dans HAL, de regrouper toutes ses publications, quelles que soient les différentes formes sous lesquelles son nom a pu être saisi (ex : Marie Dupont, M. Dupont,...) ou s'il a changé de patronyme, et de choisir une forme auteur par défaut.

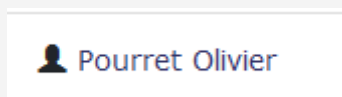
Attention, il rassemble toutes les formes auteur mais ne les fusionne pas.



L'IdHAL va vous permettre de créer votre CV avec toutes vos publications déposées dans HAL (quelle que soit la forme auteur renseignée) et de le diffuser facilement.

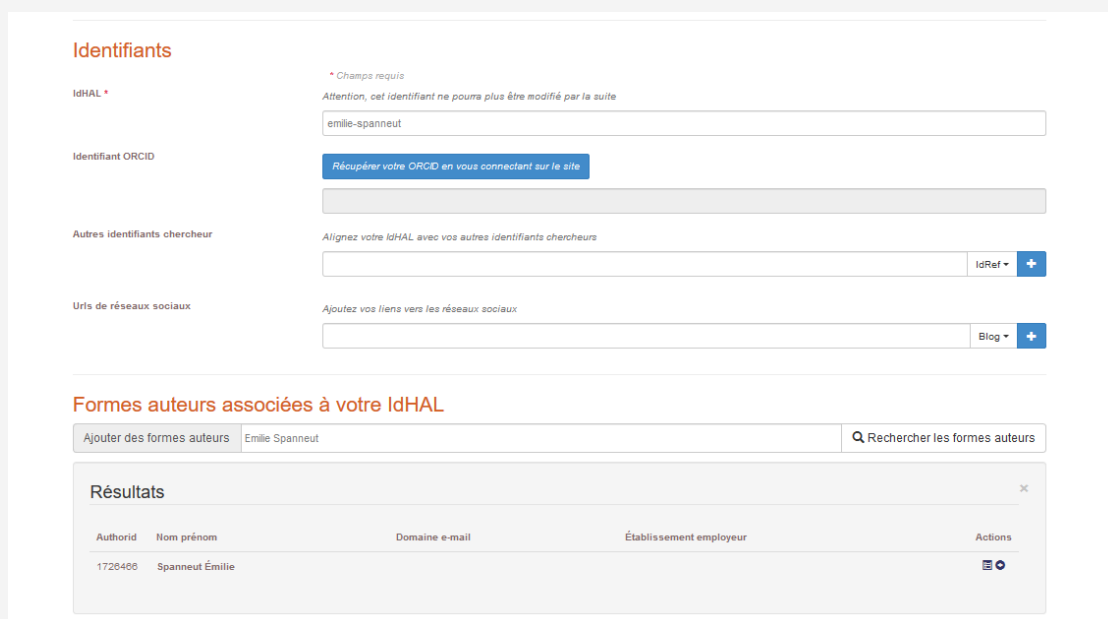


La forme que vous avez définie sera proposée en priorité lors d'un dépôt. Lors d'une recherche, un pictogramme s'affiche devant le nom : il permet de signaler une forme auteur comme étant associée à un IdHal.



Il faut qu'il y ait au moins une publication à votre nom pour pouvoir créer votre IdHAL.

Définir votre identifiant



Identifiants

* Champs requis

Attention, cet identifiant ne pourra plus être modifié par la suite

IdHAL *
emille-spanneut

Identifiant ORCID
Récupérer votre ORCID en vous connectant sur le site

Autres identifiants chercheur
Alignez votre IdHAL avec vos autres identifiants chercheurs
IdRef +

Urli de réseaux sociaux
Ajoutez vos liens vers les réseaux sociaux
Blog +

Formes auteurs associées à votre IdHAL

Ajouter des formes auteurs Emilie Spanneut Rechercher les formes auteurs

Résultats

Authorid	Nom prénom	Domaine e-mail	Établissement employeur	Actions
1728466	Spanneut Emilie			

Choisissez votre *IdHAL*. Par défaut, le prénom et le nom du compte sont proposés sous la forme prénom-nom.

Une fois enregistré, l'IdHAL ne pourra plus être modifié : il est en effet utilisé pour composer l'url de votre CV.

Les caractères accentués et spéciaux (apostrophes...) ne sont pas pris en compte. Les blancs sont remplacés par un tiret.

Vous pouvez y joindre vos autres identifiants : ORCID², IdREF³ ou d'autres identifiants.

Associer les formes auteurs à votre IdHAL



La « *forme auteur* » est la manière dont l'auteur apparaît dans la base de données. Elle peut varier en fonction de la personne qui renseigne l'information. La variation la plus courante porte sur le prénom selon qu'il est saisi en entier ou juste avec l'initiale. L'IdHal est composé de l'identifiant (l'IdHal choisi), des formes auteurs associées et des dépôts qui y sont associés.

Recherchez toutes les formes auteurs pouvant exister avec votre nom.

Formes auteurs associées à votre IdHAL

Ajouter des formes auteurs Rechercher les formes auteurs

Résultats

Authorid	Nom prénom	Domaine e-mail	Établissement employeur	Actions
1726466	Spanneut Émilie			 









L'icône permet d'afficher les publications associées à une forme auteur précise.

Formes auteurs associées à votre IdHAL

Ajouter des formes auteurs Rechercher les formes auteurs

Résultats

Authorid	Nom prénom	Domaine e-mail	Établissement employeur	Actions
95911	Pourret A.			 
1090359	A. Pourret			 
1134068	Pourret Vivien			 

Tous / Aucun

- Jacques Claverie, Yvonick Hurtaud, Christophe Periard, Vivien Pourret, Andy Kulesa. Evaporation ducts observed during the TAPS 2013 campaign. *IEEE AP-S and URSI Symposium*, IEEE et URSI, Jul 2015, Vancouver, Canada. (hal-01276010)
- Nicolas Jeannin, Laurent Castanet, Isabelle Dahman, Vivien Pourret, Béatrice Poupponeau. Smart gateways switching control algorithms based on tropospheric propagation forecasts. *International Journal of Satellite Communications and Networking*, Wiley, 2017, page 1-13. (10.1002/Isat.1233). (hal-01735636)
- Kate Horgan, Christophe Periard, Vivien Pourret, Jacques Claverie, Rob Marshall, et al.. Numerical Weather Prediction model comparisons during the PREDEM campaign. *IEEE APS & URSI*, IEEE & URSI, Jul 2011, Spokane, United States. (hal-01122299)

Décochez les publications qui ne sont pas de vous puis terminez en ajoutant la forme auteur via l'icône « + ».

Recommencez l'opération avec les autres variantes de votre nom (initiale du prénom + nom complet...)

Sélectionnez la forme auteur sous laquelle vous souhaitez désormais apparaître dans toutes vos références.

² Open Researcher and Contributor ID

³ Identifiant et Référentiel pour l'enseignement supérieur

Cette opération n'est à faire qu'à une seule reprise. Une fois l'IdHAL créé, votre nom sera proposé correctement pour les futurs dépôts réalisés par vos co-auteurs. Vous recevrez automatiquement un mail pour chacun des dépôts associés à votre nom.

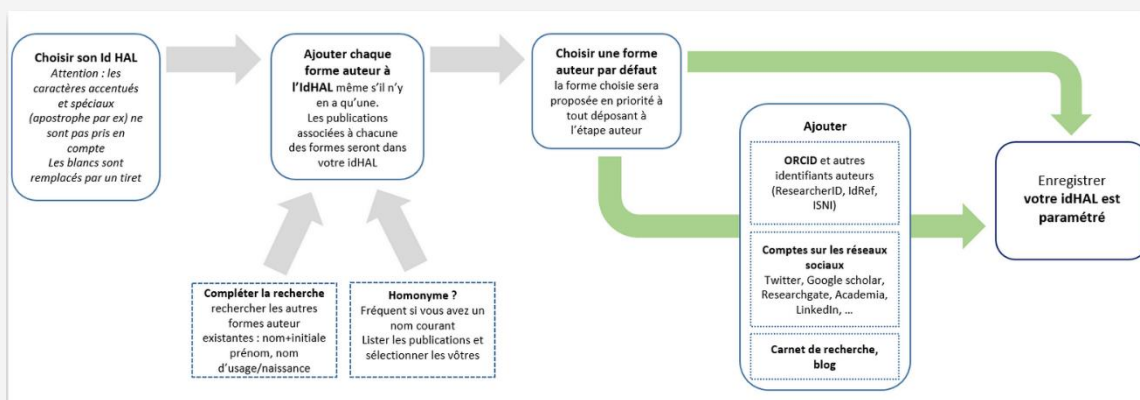


Figure 1. CCSD. Schéma pour la configuration de votre IdHAL

Déposer un document dans HAL

Une fois votre compte créé, vous pouvez déposer votre premier document dans HAL.

Vous pouvez y déposer plusieurs types de documents :

- des publications (articles, ouvrages, communications de congrès, posters...),
- des documents non publiés (prépublication),
- des travaux universitaires (HDR, thèse),
- des données de recherche.

Quelques points à vérifier avant le dépôt

Le dépôt de vos publications dans HAL doit se faire dans le respect de la propriété intellectuelle.

- Si la publication comporte plusieurs auteurs, vous devez avoir l'accord de tous vos co-auteurs avant de procéder au dépôt.
- Si vous souhaitez déposer un texte intégral d'une de vos publications, assurez-vous d'en avoir le droit : soit en demandant l'autorisation à l'éditeur, soit en consultant les sites recensant leurs politiques éditoriales (sur [Sherma Romeo](#)⁴ par exemple), soit en vous référant à la Loi pour une République Numérique⁵.

En réalisant un dépôt, vous acceptez les conditions générales de HAL :

- Vous autorisez HAL à mettre en ligne et à distribuer le document déposé.

⁴ Sherpa/Romeo recense les politiques des revues scientifiques en matière d'Open Access

⁵ La loi pour une République Numérique du 07 octobre 2016 permet le libre accès aux publications scientifiques de la recherche publique. Les chercheurs ont le droit de diffuser leurs articles après une courte période d'embargo de 6 à 12 mois, et ce quel que soit le contrat entre le chercheur et l'éditeur de la revue publiant l'article. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le Guide d'application de la loi pour une République Numérique (art.30) – Ecrits scientifiques : <https://www.ouvrirlascience.fr/guide-application-loi-republique-numerique-article-30-ecrits-scientifiques-version-courte/>

- Vous reconnaissez avoir pris connaissance du fait que les dépôts ne peuvent pas être supprimés une fois acceptés.
- Vous comprenez que HAL se réserve le droit de reclasser ou de rejeter tout dépôt.

Il est possible de déposer seulement la référence bibliographique d'une de vos publications en renseignant uniquement les métadonnées auteur(s), titre, éditeur, année, source. Mais pour faciliter l'accès ouvert aux publications scientifiques, nous vous encourageons à déposer le texte intégral à chaque fois que c'est possible.

Quelle version d'un article peut-on déposer ?

En fonction du document que vous souhaitez déposer, plusieurs éléments sont à prendre en compte et à renseigner dans HAL.

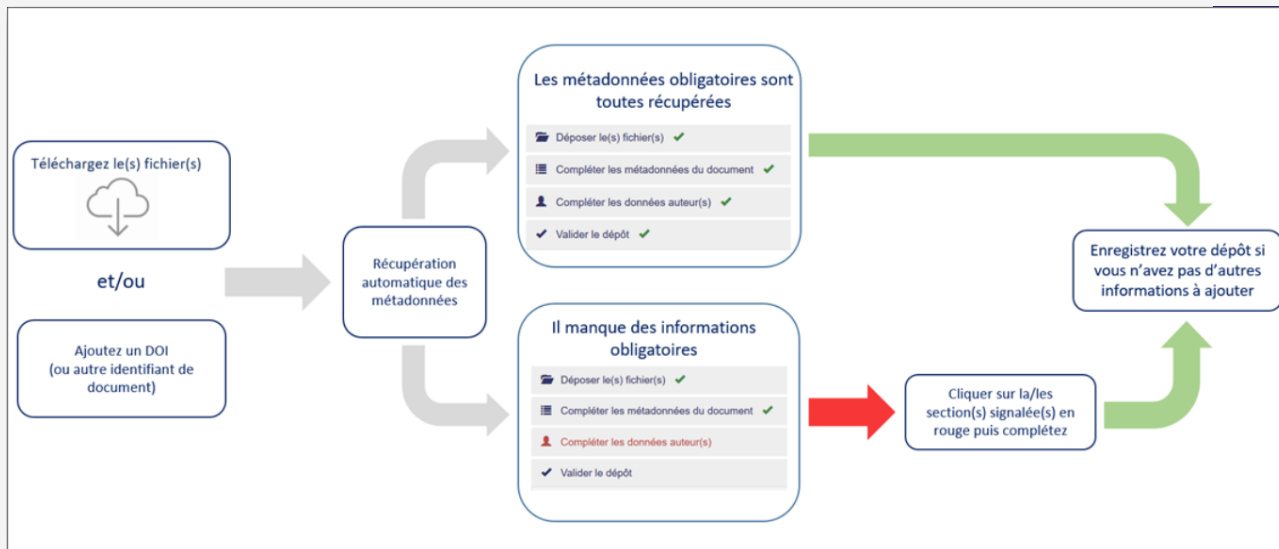
Si votre article est diffusé en open access, vous pouvez déposer dans HAL la version publiée.

Si votre article est publié dans une revue classique, en général, c'est la version « post-print » que l'on dépose dans HAL, c'est-à-dire le manuscrit accepté pour publication, mais non mis en forme par l'éditeur.

Vous voulez déposer :	Quelles informations renseigner dans HAL ?	
Le manuscrit que vous avez soumis à un éditeur (pre-print, pré-publication, version soumise)	Vous pouvez le déposer directement	
La dernière version de votre manuscrit avant publication : relu par les pairs, corrections incluses	Pour un article publié dans une revue, vérifier si l'éditeur impose éventuellement un embargo sur cette version	Aucun embargo n'est demandé : vous pouvez déposer sans ajouter d'information.
		L'éditeur impose un embargo : aller dans la vue détaillée pour renseigner l'embargo .
La version publiée : fichier téléchargé depuis le site de l'éditeur	L'article est disponible sur abonnement ou est payant. Il faut demander l'autorisation à l'éditeur avant de le déposer	Affichez la vue détaillée et cochez la case « j'ai l'autorisation explicite de l'éditeur ».
	L'article est déjà en open access.	En affichant la vue détaillée, vous pouvez préciser si vous avez payé des APC pour qu'il soit en open access.

Tableau réalisé d'après CCSD.

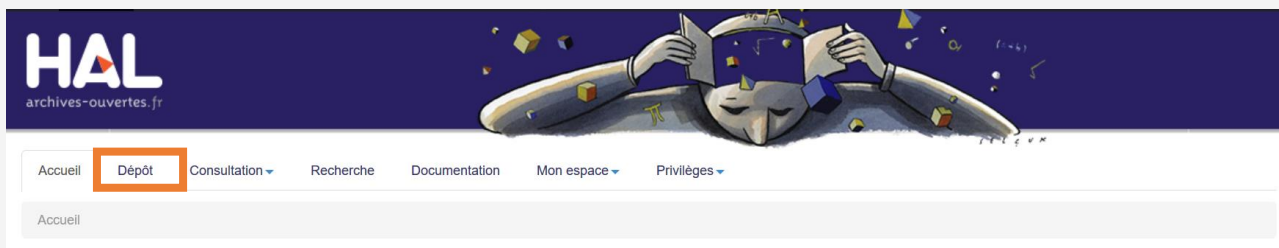
Le dépôt



Les étapes du dépôt dans HAL (CCSD)

Avant de commencer à déposer un document, assurez-vous qu'il n'est pas déjà présent dans HAL en faisant une recherche dans l'archive ouverte.

Une fois connecté, allez dans l'onglet « [Dépôt](#) »



Pour déposer votre document, vous avez 3 sections à renseigner :

- le dépôt du fichier,
- les métadonnées du document,
- les données auteur(s).

Déposer le fichier

Page de dépôt de fichier dans HAL :

- Section 1 : Déposer le(s) fichier(s) ✓
- Section 2 : Chargez les métadonnées à partir d'un identifiant

Les informations associées à cet identifiant permettront de remplir automatiquement votre dépôt. Par exemple, le DOI est un code qui apparaît généralement sur la page de votre article sur le site de l'éditeur.

DOI : 10.1000

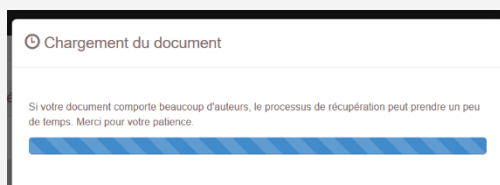
Bouton : Récupérer les métadonnées

Si vous souhaitez ajouter un embargo, récupérer des fichiers de votre espace FTP ou toute autre action avancée, veuillez afficher la vue détaillée.

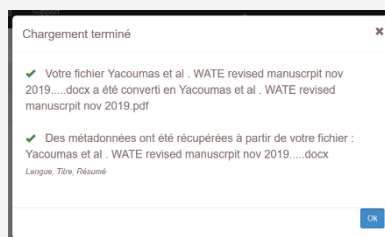
Vous pouvez déposer le fichier avec une des deux méthodes à votre disposition :

- soit en transférant un fichier sauvegardé sur votre ordinateur,
- soit en renseignant le DOI de votre publication.

Quand vous téléchargez un fichier, une première fenêtre s'affiche pour vous informer que le chargement du fichier est en cours.



Une seconde apparaît quand le téléchargement du fichier est terminé. Les métadonnées qui ont pu être récupérées automatiquement sont alors listées.

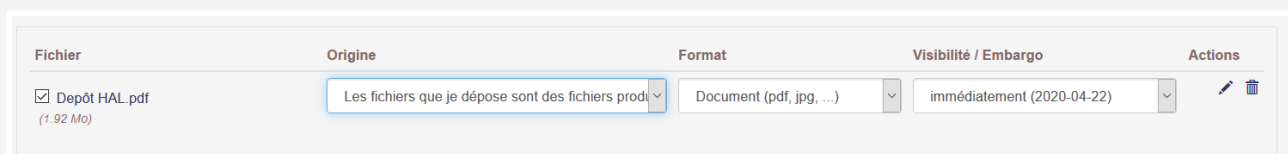


Une fois le document téléchargé, il est considéré comme un fichier auteur et est prêt à être publié immédiatement après l'enregistrement du dépôt. Pour paramétrer le document autrement, ou ajouter un autre fichier, cliquez sur « [Afficher la vue détaillée](#) ».

Renseigner un embargo et l'origine de votre fichier

Cocher « [Afficher la vue détaillée](#) » pour accéder à des éléments complémentaires pour la gestion du ou des fichiers associés à votre dépôt.

Vous pouvez ajouter une période d'embargo sur le fichier qui ne sera consultable qu'au terme du délai. Par défaut, la date de visibilité de votre document est immédiate. Le paramétrage d'un embargo permet de différer la mise en ligne du texte intégral si votre éditeur l'exige.



L'onglet « *origine* » permet de préciser la provenance de votre document en indiquant s'il s'agit d'un fichier auteur (pré-publication) ou d'un fichier éditeur. Dans le second cas de figure, il faudra spécifier si :

- l'éditeur accepte le dépôt dans une archive ouverte⁶,
- vous avez l'autorisation de l'éditeur pour ce dépôt spécifique,
- des APC⁷ ont été payés par le dépôt de l'article en open access.

⁶ Consultez la politique éditoriale en vigueur pour une revue sur Sherpa-Romeo.

⁷ Article processing charges

Compléter les métadonnées du document

Lorsque vous avez déposé votre fichier, les métadonnées sont récupérées automatiquement. Il est quand même nécessaire de vérifier ces informations.

Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque rouge. Cocher « [Afficher la liste complète des métadonnées](#) » pour avoir la liste complète des informations que vous pouvez renseigner.

Il est possible de compléter le résumé et les mots-clés dans plusieurs langues.

Si vous faites le dépôt d'un document non publié (et que vous ne pensez pas le soumettre à un éditeur), vous pouvez appliquer une licence *creative commons*.

Si votre publication s'inscrit dans le cadre d'un projet ANR ou d'un projet européen, vous pouvez le mentionner.

Compléter les données auteur

L'onglet « Données auteur » permet de renseigner l'ensemble des auteurs ayant participé à la rédaction de l'article.

Quelques précautions à prendre lors de l'ajout et de l'affiliation des auteurs :

- bien respecter l'ordre d'affichage des auteurs dans la publication,
- ajouter les bons auteurs (attention aux homonymes) et toujours privilégier la forme « VALIDE » de l'auteur,
- affilier les auteurs à la structure la plus précise possible. Il suffit d'affilier l'auteur à une seule structure, le référentiel HAL attribue ensuite le document à l'ensemble de ses structures-mères et tutelles.

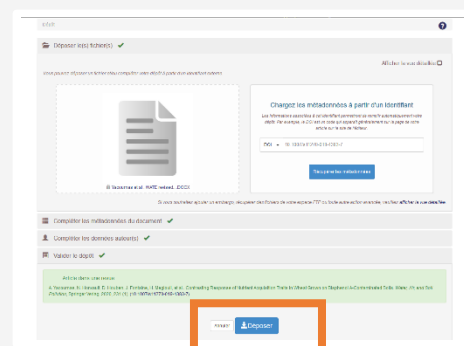
Ajouter l'affiliation de l'auteur : renseigner le début de l'acronyme de l'unité de recherche et sélectionnez la structure souhaitée dans la liste. Les structures apparaissant en vert sont des structures validées dans AureHAL⁸.

⁸ Référentiel utilisé dans HAL.



Valider le dépôt.

Une fois que vous avez complété toutes les informations nécessaires, il ne vous reste qu'à valider votre dépôt en cliquant sur « Déposer » et en acceptant les conditions générales de dépôt.



Conditions

En déposant ce document, le contributeur (je) accorde la licence suivante à HAL :

- J'autorise HAL à mettre en ligne et à distribuer cet article ;
- Je reconnais avoir pris connaissance que les dépôts ne peuvent pas être supprimés, une fois acceptés ;
- Je comprends que HAL se réserve le droit de reclasser ou de rejeter tout dépôt.

J'accepte ces conditions

Une fois le dépôt validé, un message de confirmation s'affiche et une alerte est envoyée au CCSD pour modération.

Vos publications (avec fichiers) seront « en attente de validation » : votre dépôt est contrôlé par le CCSD avant sa mise en ligne sur HAL.

Le fichier déposé ne pourra pas être supprimé, mais à tout moment, vous pourrez modifier ou ajouter des métadonnées concernant vos dépôts.

Vous pouvez ajouter une nouvelle version de votre fichier. Les versions antérieures seront conservées.

Lorsqu'une référence est déposée dans HAL et que l'un des auteurs au moins est affilié à UniLaSalle, le dépôt est attaché à la collection d'UniLaSalle et visible dans celle-ci.

Modifier un dépôt

Modifier un dépôt effectué par vous-même

Vous pouvez gérer vos dépôts à partir de l'onglet Mon espace > mes dépôts.

Statut du document	Actions possibles
Documents en demande de modification	Voir, modifier, répondre aux personnes chargées de la modération, supprimer

Documents en attente de vérification	Voir, supprimer
Documents en ligne	Voir, modifier les métadonnées, ajouter le texte intégral, déposer une nouvelle version, partager la propriété avec les co-auteurs
Références bibliographiques	Voir, ajouter le texte, modifier les métadonnées, lier la ressource, partager la propriété, supprimer
Documents sous embargo	Modifier les métadonnées

Tableau réalisé d'après le CCSD.

Modifier un dépôt effectué par un tiers

Être auteur d'un document ne permet pas automatiquement de modifier un dépôt dans HAL si vous n'êtes pas à l'origine du dépôt.

Pour pouvoir le faire, il faut, lorsque vous êtes sur une notice (en étant connecté à votre compte), cliquer sur le bouton « Demander la propriété ».

Pour aller plus loin

- Tutoriels vidéo de l'INIST : <https://doc.archives-ouvertes.fr/tutoriels-video/>

Pour toute question

Laetitia Meslem laetita.meslem@unilasalle.fr 02.32.82.91.83

Olivier Pourret olivier.pourret@unilasalle.fr 03.44.06.89.79

Emilie Spanneut emilie.spanneut@unilasalle.fr 03.44.06.25.39